

Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL du 03 septembre 2024

Le conseil municipal s'est réuni le 03 septembre 2024 à 20h00, Salle des mariages à la mairie, sous la présidence de M. Christian Cogniard, Maire.

Présents : Christian Cogniard, Bruno Rochon, Patrick Dié, Isabelle Clause, Christelle Bouillon, Laurent Boutry, Michel Brissart, Géraldine Guillet, Bertrand Jénin, Jean-Christophe Laclaire, Murielle Lebègue, Elodie Pilardeau, Lionel Pinot.

Absents excusés : Sandra Mannarino (pouvoir à B. Jénin), Jérôme Chocardelle (pouvoir à M. Brissart)

Secrétaire de séance : Christelle Bouillon

1. Le PV du conseil municipal du 18 juin 2024 est approuvé à l'unanimité

2. Tour d'horizon du Maire et des adjoints

20/06	- Conseil d'Ecole Verlaine
20-23/06	- Déplacement à Quimper
26/06	- Commission sociale
28/06	- Fête de l'école
29/06	- 40 ans du Judo-Club
30/6-7/07	- Elections législatives
04/07	- CA du Collège de la Retourne
04/07	- Commission expulsion locative en S/s Préf de Rethel
04/07	- CCPR/DDT : Permanence en mairie pour le PLUi
05/07	- Tirage au sort des Jurés d'Assises
06/07	- Vernissage et concert pique-nique au Musée
08/07	- Réunion tx engazonnement au Lot Côte des Blancs
11/07	- Visite du Jury Régional des villages fleuris
13-14/07	- Fête nationale (soirée – retraite et feux d'artifice – cérémonie – jeux)
15/07	- Rencontre Maître Mathieu (3 ^{ème} Notaire de Rethel)
15/07	- Constat de présence d'un obus au Domaine du Marquet
18/07	- Commission sécurité pour la SP et le COSEC
22/07	- Visite du Cdt Bach – Cdt la Communauté de Brigades de gendarmerie de Rethel
25/07	- Cion attribution logement Habitat08 à Charleville
26/07	- Rencontre Mme Landais, Diététicienne pour demande intégration au Pôle Santé
26/07	- Copil halte ferroviaire du Châtelet (annulée → reportée en sept)
06/08	- Réunion avec Mr Petitfils pour chauffage Pôle Santé
13/08	- Réunion avec Mme Woeffler (SATE) pour dossier RDPQS
22/08	- Tour du village jury fleurissement
27/08	- Réunion maire-adjoints
29/08	- Commission des travaux

- Suite à la visite du Jury Régional des villages fleuris, nous conservons nos 3 fleurs.
- Le Jury Fleurissement communal a retenu 24 maisons.

3. Décisions et délibérations à prendre suite à la commission des travaux

- **Chauffage du Pôle Santé** : présentation succincte des 2 solutions proposées par M. Petitfils : remplacement complet à l'identique de l'installation actuelle ou éventuellement un système de chauffage individualisé dans chaque cabinet, et peut-être un chauffage électrique. Nous allons donc solliciter d'autres entreprises pour obtenir de nouveaux devis. La problématique du financement de ces travaux est abordée.
- **Remplacement du camion du Service Technique** : le camion ne passant plus au contrôle technique, il est envisagé de le remplacer. Des propositions pour l'achat ou la location d'un camion identique ont été formulées par plusieurs concessionnaires et présentées. Les sites de petites annonces ont également été consultés. Le conseil, entre la solution d'acheter une remorque à atteler au tracteur et celle d'un camion, retient la solution du camion simple cabine (11 voix pour) en optant pour un financement par LLD ou LOA.
- **Remplacement du compresseur STEP** : Le compresseur étant hors d'usage, il a fallu dans l'urgence pourvoir à son remplacement. Le choix d'un compresseur avec assécheur a été fait. Il a été livré dernièrement pour être installé dans les meilleurs délais après augmentation de la puissance électrique de la station. Le conseil municipal valide cet achat pour un montant de 23.244 € HT à inscrire sur le budget assainissement.
- **Réhabilitation immeuble St-Exupéry** : Le conseil entérine la suspension de l'étude en cours avec l'architecte compte tenu du montant estimatif élevé des travaux envisagés, des financements et subventions incertains. Néanmoins il est nécessaire d'entreprendre des travaux de rénovation et d'isolation dans le logement vacant au-dessus de la bibliothèque ainsi que celui occupé sur l'autre aile par Me Caddur. Il est souhaitable de réaliser des travaux d'isolation et de chauffage à la bibliothèque. Pour cela, des devis vont être demandés rapidement et seront présentés lors du prochain CM avant toute décision à ce sujet conditionnée par les possibilités de financement (subventions, budget).
- **Travaux de voirie et de sécurisation des rues de la commune** :
 - ✓ Rues Angleterre-Doury-La Chut : le CM valide la proposition de la commission positionnant 14 passages piétons sur toute la longueur de ces rues.
 - ✓ Boulangerie : le CM ne valide pas à priori la solution du panneau lumineux à déclenchement automatique lorsqu'un piéton aborde le passage. Il est plutôt préféré la pose de coussins berlinois avant et après le passage piéton qui sera matérialisé en couleur. Il est également proposé d'installer des panneaux "Stop" Avenue de Quimper à l'intersection de l'Allée des jardins et de la Rue des écoles. Il faut également envisager l'éclairage du passage piéton.
 - ✓ Avenue des Sports : la proposition de la commission est retenue : pas de rétrécissement de la rue à la hauteur de la maison de la jeunesse, pose de panneaux "céder le passage" au croisement de la Rue des remparts et pose de coussins berlinois au niveau des containers à verre.

- ✓ Pour tous ces travaux de sécurisation envisagés le CM à l'unanimité donne son accord pour signer la convention d'engagements réciproques entre le CD08 et la commune.
- **Diagnostic Assainissement** : il est en cours, le CR de la phase 1 est prévu le 24/9. La subvention de l'AESN de 80 % a été obtenue sur la complétude du diagnostic.
- **Curage de la STEP** : exécuté les 16 et 17 juillet, environ 2000 m³ ont été épandus par l'entreprise Mahaut sur les terres de Fabien Simon, Antoine Brissart et Pascal Henrat. Le coût est estimé à 12.600 € TTC
- **Travaux du Service Technique** : un point est fait sur les travaux en cours.
- **Fontaine de la place de la Mairie** : à réactiver
- **Rue de Crawinkel** : il sera installé une pancarte précisant que le bassin est une zone d'herbage naturel. Par contre il sera procédé à une fauche le long des clôtures des riverains afin d'éviter toutes nuisances.
- **Route du ball-trap** : il devient urgent de faire des réparations de la chaussée

4. Adhésion à la centrale d'achats de la CCPR :

Après explications par le maire sur le fonctionnement de la centrale d'achats (fournitures, matériaux, balayage des rues...) proposée par la CCPR, le CM donne son accord pour adhérer à la centrale d'achat, autorise le Maire à signer la convention d'adhésion et approuve le règlement intérieur de fonctionnement.

5. Statut de l'emploi de Judicaëlle Devillers :

- Mr le maire fait part au CM de la nécessité d'augmenter le temps de travail de notre agent du patrimoine, Judicaëlle Devillers, en rapport avec ses différentes missions à la bibliothèque et au service de divers partenaires locaux (école, collège, Marpa, Micro-crèche, associations ...) sans oublier le développement de la lecture auprès de la population. Il propose de passer son temps de travail hebdomadaire à 24 h.
- D'autre part son contrat à durée déterminé de 17,5 h prenant fin le 30 novembre, le maire propose de pérenniser son poste. Pour cela il y a lieu de créer un emploi permanent à temps non complet
- Le CM donne son accord à l'unanimité pour l'augmentation de son temps de travail hebdomadaire passant à 24 h et décide d'ouvrir et de créer un poste permanent à temps non complet d'Adjoint du Patrimoine

6. Demande de location de Me Landais, diététicienne, pour un cabinet au Pôle Santé

M. le Maire présente la demande de Me Landais, actuellement co-locataire avec Me Leclère du local Avenue des Ecoles, pour louer un cabinet au Pôle Santé. Elle exercera 2,5 jours par semaine. Quant à Me Leclère, elle reprendra la totalité du local.

N'ayant pas de possibilité de partager un cabinet avec un praticien en place, il est proposé de lui louer partiellement le cabinet vacant (ex-Dr Alain Louis).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour modifier le bail professionnel du local de l'Avenue des Ecoles en l'attribuant uniquement à Me Leclère, et louer partiellement (environ 20 m² avec salle attente) à Me Laura Landais le cabinet vacant (ex-Dr Alain Louis) au Pôle Santé en attendant que les cabinets des kinés se libèrent. Ce cabinet, loué provisoirement à Me Landais, étant réservé à un médecin, devra être libéré au besoin.

7. Informations et questions diverses

Le maire apporte un certain nombre d'informations :

- **Rapport 2023 RPQS** : (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif) rapport annuel mentionnant les caractéristiques du service assainissement, la tarification, les indicateurs de performance du réseau et de la STEP, les investissements et leur financement. Il rapporte que la qualité sanitaire de l'eau en sortie de la Station d'Épuration est très satisfaisante. Le CM approuve à l'unanimité le RPQS présenté.
- **Eclairage public** : mise en place par la FDEA d'horloges astronomiques programmables à distance. Coût pour la commune 200 € pour l'ensemble des armoires.
- **Vidéoprotection** : la subvention DETR de 30 % sur le coût total du projet de la vidéoprotection, nous a bien été attribuée pour un montant de 38.579 €. Celle de la Région Grand-Est d'un montant de 40.000 €, devrait nous être confirmée courant septembre.
- **Projet Carrefour** : il n'est pas remis en cause. La confirmation officielle du choix de l'investisseur doit nous être transmise prochainement par l'enseigne Carrefour.
- **Dossier éolien du Mont des 4 Faux** : nous sommes toujours en attente, comme les communes voisines concernées par le projet, de la date de l'audience de la Cour d'Appel Administrative à Nancy. Il y aura lieu de renouveler début 2025 avec EDF EN la convention d'occupation des chemins ruraux (1320 mètres linéaires)
- **Projet sur la ZA** : des dossiers d'urbanisme ont été déposés pour éventuelle implantation d'un Contrôle Technique automobiles, dans un local en vente actuellement.
- **CNI et Passeports** : mise en place de la prise RV online et de la certification des CNI
- **PSC** : Protection Sociale Complémentaire (garanties prévoyance et santé aux agents) info sur l'adhésion à la convention de participation avec le CDG08 après choix de la compagnie d'assurance retenue
- **Permanence losange** à venir pour apporter des infos sur le réseau fibre suite à la suppression du réseau téléphone cuivre.
- **Containers textiles** : Solidarité Ardenne Cancer nous a prévenu qu'il suspendait la collecte de textiles dans les containers par manque de débouchés de recyclage. Ils devraient bientôt être à nouveau opérationnels.
- **Installation d'un nouveau commerçant sur le petit marché du vendredi** : vente d'œufs par l'exploitation agricole « les Cocottes Rousses » de Seraincourt.

- **Logement libre** avenue des écoles : le conseil donne son accord pour le louer à Mme Jacquet Pauline. : loyer 600 € / mois + les OM avec garant son père, à compter du 4 septembre
- **Stationnement sur voies ou domaine public** : suite à plusieurs courriers reçus contestant le stationnement de véhicules en certains endroits matérialisés ou non à cet effet, le maire et le conseil municipal rappellent que, sauf interdiction par arrêté municipal signalée par des panneaux, le stationnement sur le domaine public, qui appartient à tous, est autorisé par et pour n'importe quel véhicule. Seuls les véhicules dits « ventouse » stationnant au même endroit au-delà de sept jours peuvent faire l'objet d'une évacuation ou d'une mise en fourrière.

Séance levée à 22h15